

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - Juin 2013

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



... Le 8 mai

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.



... Le 17 mai

Succès sportif et populaire pour la course cycliste "Pierre Guédard"...



... Le 18 mai

....Le week-end du Comité des Fêtes s'est prolongé le samedi par le traditionnel vide-greniers.

Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil Municipal du 27 mai
- (P2) Un nouveau visage
- (P2) Plan alerte canicule

En ville

- (P3) Eco quartier
- (P3) Vie éco
- (P4) SETBT - Schneider Electric
- (P4) Le fleurissement

Culture

- (P5) Noct'en Bulle
- (P5) Expos à tous les étages
- (P5) Echos d'école

Inter-co

- (P6) Par le hublot... Les infos piscine

Enfance Jeunesse

- (P6) À Arzal

A lire aussi...

- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P3) Edito

Le tennis à Chartres a le vent en poupe. Le club compte près de 200 adhérents, environ 110 jeunes entre 4 et 18 ans et une centaine d'adultes dont la moitié joue en compétition. La section, créée en 1979, devient une association en 2000. A proximité de l'ensemble sportif, le club dispose de deux courts couverts et deux en extérieur.

Chaque mercredi, les cours, conduits par Freddy Daraize, entraîneur breveté d'Etat, se succèdent de 9h à 22h. Le matin, ce sont des bambins d'à peine 5 ans qui découvrent le maniement de la raquette en mini-tennis. Ensuite, des ados perfectionnent leur revers pendant que d'autres s'échauffent autour des terrains. Que ce soit en loisir ou en compétition, tout au long de la semaine, chaque adhérent, quel que soit son âge, trouve son rythme et son niveau (débutants, perfectionnement ou équipes), dans l'un des créneaux de cours : "Nous avons la chance de

L'Espérance Tennis monte au filet



disposer de deux courts extérieurs récemment rénovés par la ville et homologués pour la compétition. En intérieur, la création d'un troisième court couvert permettrait d'augmenter le nombre d'équipes engagées en compétition et de libérer de l'espace pour les loisirs", souligne Michel Mora, président de l'association.

En effet, l'association affiche une excellente santé sportive en compétition. Les joueurs du club chartrain se sont illustrés à l'occasion de nombreuses rencontres. Trois équipes féminines évoluent au niveau départemental. L'équipe 2 masculine est en régionale 3 et trois autres sont en départementale. Une équipe de

plus de 65 ans évolue en compétition. Après avoir réussi la performance de monter en pré-nationale, l'équipe 1 masculine est devenue championne régionale 1. Depuis plus de 30 ans, c'est la première fois qu'une équipe réussit à accéder à ce niveau de la compétition. Freddy Daraize, Ronan Levray, Franck Chagny, Julien Savatier et Jean-François Thomas, aidés d'Olivier Longue, forment avec brio cette équipe fanion chartraine, à qui la municipalité a remis le mérite sportif 2012. "Si les victoires de ces joueurs sont principalement dues à la qualité de leur jeu, c'est également grâce à une excellente cohésion de groupe. Jean-François a intégré le club chartrain à l'âge de 15 ans et notre capitaine a été sacré champion de Bretagne des plus de 35 ans... Fin juin, il poursuivra sa saison par une compétition à Roland Garros", ajoute le Président. Ces messieurs donnent l'exemple et, au regard des très bons résultats affichés par les équipes "jeunes", la relève est assurée !

■ Contact : Association Espérance Tennis. Président : Michel MORA. Tél. 02 99 41 10 24.

Sur la commune, des centaines de Chartrains fréquentent les associations et profitent des joies du loisir organisé. Mais il existe aussi une possibilité plus spontanée de faire du sport. Faire quelques paniers, jouer au foot entre amis, rouler une petite heure à vélo ou échanger autour d'une partie de pétanque en toute liberté : c'est possible !

La commune est équipée de nombreux terrains sportifs dits "en accès libre", d'un maillage important de pistes cyclable.

Avenue de la Marionnaise, juste à côté du boulodrome couvert, l'espace multi-activités offre aux Chartrains des terrains de rink hockey, football, basket-ball et une table de tennis de table. Derrière l'ancienne piscine, des terrains de pétanque attendent les passionnés.

Au parc de loisirs, outre une petite course à pied sous les arbres, vous pouvez profiter de boulodromes. Au détour des sentiers piétonniers qui sil-

lonnent la commune, d'autres espaces dédiés à la pétanque vous attendent, comme par exemple au bout de la rue de Provence.

A l'ensemble sportif Rémy Berranger, de 8h30 à 17h, en semaine, tout en respectant la pratique scolaire et les entraînements des associations, le public peut utiliser la piste d'athlétisme, le boulodrome ainsi que le terrain de football stabilisé. Par ailleurs un skate-park ainsi qu'un plateau sportif sont à la disposition des Chartrains. Rappelons que l'accès aux autres infrastructures (studio de danse Maurice Béjart, salle omnisport,

salle de gymnastique, de musculation, terrains en herbe de football...) est interdit en dehors du cadre associatif. Du côté de l'allée des Tennis, les amateurs peuvent profiter d'un nouveau terrain de football en herbe et de deux courts de tennis entièrement rénovés. Ces derniers, réservés en priorité aux entraînements du club Espérance Tennis, sont utilisables en dehors des créneaux de l'association...

Alors, cet été, profitez des espaces publics dans la ville et seul, en famille ou entre amis, pensez à respecter les équipements pour que tous les Chartrains puissent en bénéficier.



Juin 2013 - N° 13.05
LE CHARTRAIN
Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Fabienne Faujour

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 27 mai 2013

Les principales décisions

■ Aménagement - Urbanisme

. **Opération "Villa Europa" - Chemin des Longues Hayes** : rétrocession de terrains : le Conseil accepte la rétrocession des terrains à usage d'espaces verts d'une surface totale de 1 385 m² situés autour de l'immeuble. Les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de la société HLM Les Foyers.

. **Périmètre de protection autour des captages d'alimentation en eau potable de Fénicat, de la Pavais et de la Marionnais** : le Conseil émet un avis favorable au dossier d'utilité publique et parcellaire avec le maintien de certaines observations.

. **Mise aux normes et réhabilitation des bâtiments du complexe sportif Rémy Berranger** : attribution du marché de maîtrise d'œuvre. Suite à la consultation, le Conseil valide le choix de la commission d'appels d'offres. La société HB2A de Brest associée aux sociétés ICC et A2I de Rennes sont retenues pour un montant de 101 500 € HT.

. **Création d'un pôle Enfance à Brocéliande** : la Ville a décidé d'engager la réflexion sur le projet du Pôle Enfance qui regroupera à terme les écoles publiques élémentaire et maternelle, le restaurant municipal, le RASED et le centre de loisirs sur le site de l'avenue Brocéliande. Dans ce cadre, l'implantation d'équipements sportifs et la relocalisation d'une crèche (actuellement à la Ferme des Peupliers) seront examinés. Un comité de pilotage et un groupe de travail ont été constitués. Le Conseil lance une consultation de programmiste et approuve le cahier des charges.

■ Administration générale

. **Rapport d'activités des années 2011 et 2012** du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterrie (consultable en mairie).

■ Finances

. **Fiscalité 2013** : révision du taux de la taxe foncière non bâtie. Dans sa séance du 25/03/2013, le Conseil a voté les taux de fiscalité dont celui de la taxe foncière non bâtie à 23,41 %. L'assemblée a décidé de baisser le taux de la taxe d'habitation de 10,72 à 10,64 %. Or, lorsque le taux de la taxe d'habitation baisse, celui de la taxe foncière des propriétés non bâties doit baisser à due proportion. Il s'agit de la variation différenciée des taux en application de l'article 1636 B sexies du code général des impôts. Le Conseil décide donc de diminuer, dans la même proportion que la taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière non bâtie à 23,24 % au titre de l'année 2013.

. **Participations 2013 aux syndicats intercommunaux auxquels la ville adhère** :

- Musique et Danse Jean Wiener : 226 748 € (216 000 € en 2012)
- Piscine de la Conterrie : 154 711 € (157 214 € en 2012)
- Restauration : 42 966,40 € (42 574,78 € en 2012)
- Bassin Versant de la Seiche : 8 143,52 € (7 213 € en 2012).

. **Répartition 2013 aux charges du RASED** : la ville assure la gestion financière du RASED (rue Antoine Chatel) de la circonscription de l'Inspection Académique. Les dépenses globales votées au budget primitif 2013 pour les services du RASED de Chartres et Vern sur Seiche sont de 4 140 €. Le



nombre d'élèves des écoles publiques de la circonscription est de 4 265. Le Conseil fixe la participation de chaque commune au titre de l'année 2013 à 0,97 € par élève des écoles publiques.

. **Subvention exceptionnelle** : le Conseil alloue une subvention de 700 € à l'Espérance Athlétisme à l'occasion du 40^e anniversaire des Foulées Chartraines.

■ Personnel

. **Rémunération des animateurs non titulaires** : la rémunération sera fixée sur la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation 2nde classe en fonction des missions et responsabilités assumées. La rémunération forfaitaire journalière des animateurs non titulaires encadrant des séjours sera majorée de 30 € par nuit.

. **Passation d'une convention avec l'Etat pour un emploi d'avenir** (voir ci-dessous).

. **Modification du tableau des effectifs** : suite à réussite aux examens et validation par la commission administrative paritaire départementale (effet au 1^{er} juillet 2013), le Conseil accepte la promotion interne de 4 agents au grade d'agent de maîtrise et 1 agent au grade de technicien.

■ Culture - Vie associative

. **Pôle Sud** : le Conseil vote les tarifs des spectacles et majore de 2 % les tarifs des ateliers "Arts plastiques - théâtre - poterie" pour la saison 2013-2014.

■ Enfance-Jeunesse et sports

. **Aménagement du kiosque au parc de loisirs par le chantier international de bénévoles** : demande de subvention de l'Etat. Du 29 juillet au 18 août, se déroulera un second chantier avec l'association des Compagnons Bâtisseurs Bretagne pour l'aménagement du kiosque. Le coût global est de 58 045 € TTC. Le Conseil sollicite une subvention exceptionnelle de l'Etat de 7 000 €.

. **Modification du règlement intérieur du centre multi accueil Tintinabulle : modification de la capacité d'accueil** : les aménagements récents du centre Tintinabulle permettent de modifier la capacité d'accueil avec effet au 01/09/13 : 15 places en accueil régulier (au lieu de 13), 10 places en accueil occasionnel (au lieu de 12) ; la place d'urgence reste maintenue.

. **Location de la scène mobile** : le Conseil décide de louer la scène mobile et ses accessoires aux collectivités pour le prix de 2 000 € la journée.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir + ...
Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

Naissances

■ **5 avril**
Norah Mganga Moison
14 A Résidence du Trégor

■ **29 avril**
Gabin Néel
59, rue de la Poterie

■ **15 mai**
Loïse Baudais
35, avenue du Général de Gaulle

Mariages

■ **23 mars**
Jimmy Demay et Alicia Tirel
6, rue Louis Lumière

■ **30 mars**
Sébastien Bouhamla et Aurélie Cruble
6, square René Vautier

■ **13 avril**
Thierry Mandart et Christelle Mesnil
6, rue de Provence

■ **20 avril**
Eric Bertin et Sylvaine Poinçon
5, impasse André Lebreton

■ **11 mai**
Philippe Dumont et Christelle Blon
20, rue Etienne Lenoir

Agenda...

- **Vendredi 14 juin**
. Assemblée générale du Basket-Ball à 19h, Maison des Associations
. Assemblée générale du Tennis à 20h, salle de Tennis

■ **Lundi 1^{er} juillet**
Conseil municipal
Salle du Conseil municipal à 18h30
En présence des jeunes de Cap à Cité

Infos

■ Permanences de Madame la Députée

Marie-Anne Chapdelaine, députée de la 1^{re} circonscription recevra en Mairie le public : le samedi 29 juin de 10h à 11h.

■ Opération vacances tranquilles

Comme chaque année, gendarmerie nationale et police municipale collaborent pour permettre aux Chartrains de partir en vacances en toute sécurité. Ce service, mis en place du 1^{er} juillet au 31 août, propose la surveillance extérieure de votre domicile pendant la nuit.

*Infos et inscriptions :
Police Municipale à la Mairie de Chartres de Bretagne : 02 99 77 13 00.
ou Gendarmerie de Bruz, 8 avenue du Général de Gaulle : 02 99 52 61 06.*

Un nouveau visage qui a de l'avenir et la main verte !



■ Julien Houel

A quelques semaines de son 21^e anniversaire, Julien Houel vient d'intégrer les services de la ville de Chartres pour 1 an (renouvelable 2 fois) dans le cadre d'un emploi d'avenir. Après différentes expériences dans des secteurs professionnels très variés, il a souhaité découvrir et apprendre les techniques des travaux paysagers. Entre septembre 2010 et août 2012, étudiant au lycée de la Lande du Breuil, il a réalisé son brevet professionnel en alternance et a suivi son apprentissage au sein du service espaces verts de notre commune. Le 8 avril dernier, il a signé la convention relative

à l'emploi d'avenir, en présence de Philippe Bonnin Maire de Chartres et de Daphné Vignaud, Conseillère Emploi à la Mission Locale du Bassin de Rennes. Ces contrats subventionnés par l'Etat, s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés. La commune de Chartres de Bretagne a

souhaité s'inscrire dans ce dispositif. Pendant son activité salariée, Julien Houel sera suivi par un référent Mission Locale d'une part et, d'autre part, par Olivier Conand, responsable du service espaces verts, tuteur au titre de la commune.

■ Plan Alerte Canicule !

Le Ministère de la Santé a déclenché le dispositif destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences d'une canicule. Les Maires ont la charge de recenser, à titre préventif (et facultatif) les personnes de plus de 65 ans ou handicapées (quel que soit l'âge).

Vous pouvez vous inscrire dans un répertoire ou réactualiser les informations déjà transmises (intervention à domicile, personne à prévenir en cas d'urgence...) auprès de la direction de la Solidarité au Centre Jean Jaurès. Tél. 02 99 77 63 53. Les renseignements collectés resteront confidentiels.

En cas de risques exceptionnels, les services sanitaires et sociaux pourront intervenir à votre domicile. Si vous souhaitez être visité par une personne de la commune accréditée, merci de prendre contact avec le CCAS.

Eco quartier "Les portes de la Seiche"

Vers une commercialisation

C'est en 2007 que la municipalité de Chartres de Bretagne a fait le choix d'aménager un éco quartier sur un espace de 40 hectares au sud de la commune, en prenant en compte toutes les dimensions du développement durable. Le projet, principalement tourné vers l'habitat avec une urbanisation étalée sur les 20 prochaines années, entre dans la phase de commercialisation aux promoteurs.



La Commune possède la majorité des terrains composant la phase 1 de l'éco quartier. Cela a permis dès 2012 d'ouvrir à la construction les premiers îlots de l'éco quartier (voir carte ci-contre) soit environ 270 logements.

Pour cela, après une consultation, trois groupements de promoteurs ont été sélectionnés au regard de leurs propositions. Ils deviendront acquéreurs des terrains et réaliseront une opération de construction sur l'une des trois emprises foncières. Chaque équipe est composée d'un promoteur privé, d'un promoteur social et d'un architecte.

Les aménagements et les bâtiments de cette première phase seront réalisés

dans le respect d'une politique de mixité sociale et fonctionnelle. Un certain nombre de principes et préconisations conformes aux objectifs de la ville sont exigés des promoteurs : "Nous souhaitons en effet favoriser la diversité de la typologie des logements, l'accessibilité physique et financière des logements, les circulations douces et une place limitée de la voiture", souligne Alain Miclard, adjoint à l'urbanisme.

Afin d'avancer sur chaque projet et d'aboutir à une cohérence et une qualité d'aménagement d'ensemble, plusieurs réunions de concertation ont rassemblé les 3 équipes, le Cabinet Forma 6 (maître d'œuvre) et la Commune. Lors du Conseil municipal du 27 mai dernier, le représentant de

Forma 6 a présenté la maquette du projet de la phase 1 de l'éco quartier. Chaque équipe de promoteurs est maintenant amenée à poursuivre ses études sur son opération afin d'aboutir aux dépôts des permis de construire entre septembre 2013 et janvier 2015. Les premiers coups de pioche relatifs aux constructions devraient intervenir à partir de l'automne 2014.

Dès l'été 2013, les premiers travaux d'aménagement de ce secteur seront réalisés. Ils permettront la découverte du Ruisseau de la Mécanique entre

le parc de loisirs et le chemin des Touches. Au printemps 2014, les travaux relatifs à la viabilisation de la tranche 1 seront entrepris, ils concerneront principalement le réseau de chaleur, la voirie, les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz, de télécommunication et de fibre optique.



Vie éco

Transports Linévia



Quand on emprunte la direction de Bruz, dans le cœur de la zone industrielle de La Motte, on aperçoit, bien alignés, les cars blancs Linévia. Les transports du même nom ont quitté Bruz pour s'installer à Chartres en début d'année 2013 : "Nous avons besoin de vastes parkings et d'un bâtiment technique plus spacieux", souligne Grégory Deshayes, responsable de l'agence de Chartres, membre du réseau Herviaux, entité régionale et familiale. Spécialisée dans le transport de passagers, Linévia assure des services réguliers (transports scolaires et lignes régulières) pour le compte de collectivités en Ile-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique, et transporte quotidiennement le personnel d'entreprises locales. "Nous proposons également la mise à disposition de véhicules avec conducteur pour tous types de déplacements occasionnels ou touristiques, que ce soit au niveau local, national ou international", complète Grégory Deshayes. Ainsi à Chartres de Bretagne, l'entreprise dispose de 70 autocars de 19 à 63 places et emploie 72 salariés (65 conducteurs, 3 mécaniciens et 4 personnels administratifs).

www.linevia.fr - ZI La Motte 12 rue des Creuses - Tél. 02 99 05 51 51 rennes.linevia@gmail.com

Des Blés en Or



Après un parcours dans le milieu de la restauration, Sandrine et Jean-François Martin reviennent à leurs premières amours : la galette et la crêpe. "Nous cherchions depuis longtemps une crêperie autour de Rennes", souligne Sandrine. Dans la rue de la Poterie, ils ont ainsi trouvé la perle rare mêlant l'ambiance feu de bois et la terrasse ensoleillée. Tous deux souhaitent conserver la qualité, la décoration et l'ambiance de cette crêperie tant appréciée des Chartreins. Quelques nouveautés seront néanmoins proposées telles que la galette du mois, les salades et quelques grillades afin d'étoffer la carte. De plus, l'établissement ouvrira désormais ses portes le mercredi midi en plus des horaires habituels.

Les Blés d'Or - 62, rue de la Poterie Tél. 02 99 41 21 10. Ouvert à 12h et 19h tous les jours sauf le mercredi soir et le dimanche.

édiTO...

Projets et avenir de la commune

Philippe BONNIN, Maire, Vice-Président du Conseil Général

Des sujets importants étaient à l'ordre du jour des derniers conseils municipaux de mars et mai. Il s'agit de la réfection de la salle de spectacle du Pôle Sud (Jacques Brel), le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour moderniser l'ensemble sportif Rémy Berranger et enfin le lancement de l'étude du futur Pôle Enfance à Brocéliande. Ces projets s'inscrivent dans le programme pluriannuel d'investissements. En outre, ils sont engagés au rythme de l'évolution démographique de la commune, comme de nos capacités financières.

Après la réalisation de la Maison des Associations, de la salle des pratiques musicales collectives, de la Halle de la Conterie et la restructuration de la Halle des Sports (près du collège), nous poursuivons notre politique d'aménagement des espaces d'animation de la ville. Concernant le Pôle Enfance Brocéliande, il a été envisagé en cohé-

rence avec le projet de logements qui sera à proximité de l'école. Cette nouvelle offre d'équipements scolaires intègre bien évidemment le futur éco quartier des Portes de la Seiche (Cf l'article ci-dessus) ainsi que les programmes de renouvellement urbain, tels qu'ils sont conduits depuis 20 ans dans la commune.

Nos choix d'urbanisme s'inscrivent également dans le cadre des politiques de la communauté d'agglomération. Pour ce faire, il existe des documents d'urbanisme à l'échelle du pays de Rennes - le SCOT (1), des engagements à l'échelle de chaque municipalité pour développer l'offre de logements dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) et enfin dans le respect de lois qui nous font obligation d'atteindre un seuil de 20% de logements aidés (2). C'est pour répondre à ces objectifs que nous réalisons ou rénovons des équipements publics dédiés à la qualité de vie (sport et culture) comme à l'édu-

cation. Plus globalement, il s'agit de mettre en place tout ce qui concourt à renforcer le lien social entre tous. Bien évidemment, pour mieux répondre à ces objectifs, sans alourdir la fiscalité, nous travaillons en intercommunalité chaque fois que nécessaire ou justifié (piscine, assainissement, eau potable, enseignement musical, restauration scolaire...).

Dans un tel contexte, ces prochains jours, un projet de loi va être débattu pour remettre en cause la responsabilité des communes en matière d'urbanisme. Si le texte aboutit, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) relèverait de la compétence des communautés d'agglomération. En réalité, un tel projet de loi fera reculer la démocratie de proximité. Il éloignera nos concitoyens des lieux de réflexion et de débats que sont les communes. Certains prétendent même qu'il y a une source d'économies à faire ; ce qui reste encore à démontrer... A mon sens, il s'agit d'une nou-

velle mise sous tutelle des communes. Pourtant, ces dernières ont toujours apporté la preuve qu'elles avaient une parfaite maîtrise de la vie dans leur territoire dont le développement urbain et l'économie locale. Les élus de proximité ont toujours eu cette intelligence de coopérer, sans se fondre dans des organisations administratives lourdes qui ne peuvent tisser un lien direct avec les habitants. Bien évidemment, il ne s'agit pas de remettre en cause les communautés d'agglomération dans l'exercice de leurs responsabilités actuelles ; principalement dans les champs de la dynamique économique et sociale du bassin d'emploi. J'invite chacun à faire preuve de vigilance pour que de telles velléités d'intégration soient très vite oubliées.

1. SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
2. Loi SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain

SETBT-Schneider Electric

8 000 m² inaugurés à La Conterie

Après 10 mois de travaux, un fleuron industriel, présent depuis les années 60, avenue de Brocéliande à Chartres de Bretagne, vient d'inaugurer une nouvelle usine de 8 000 m² implantée au cœur de la Zac de La Conterie.



■ L'inauguration a eu lieu le 16 mai en présence de Guy Dufraisse, président de Schneider Electric France, de Frédéric Rebelo, directeur du site, de Daniel Delaveau, Président de Rennes Métropole, de Philippe Bonnin, Maire de Chartres et vice-président du Conseil Général et de Dominique Ramard, conseiller régional.



SETBT, devenue filiale du groupe international Schneider Electric en 1995, a été créée en 1961 sous le nom de ELMO (Electricité moderne) puis Merlin Gerin Bretagne et enfin SETBT. La société, historiquement installée au cœur de la ville de Chartres, dans un environnement devenu pavillonnaire, connaît une croissance dans les années 2000 qui conduit la direction à envisager une relocalisation. Le choix

de la direction, comme des salariés était de rester sur le territoire de notre commune. L'implantation de ce nouveau site industriel sur le site de La Conterie est le fruit d'un partenariat étroit entre le groupe, la ville de Chartres et le Groupe Launay, promoteur-aménageur de la ZAC.

La filiale bretonne de Schneider Electric produit des tableaux électriques sur mesure. Sa vocation est d'assurer les

chiffrages, la conception et la réalisation des tableaux basse tension Okken pour de nombreuses applications industrielles. Les armoires géantes fabriquées à Chartres équipent des hôpitaux, des usines aéronautiques, des sites d'exploitation pétrolière, tout établissement industriel de grande dimension en France et un peu partout dans le monde.

L'inauguration a été l'occasion pour les salariés de faire découvrir leur nouvelle usine (5 500 m² pour la production et 2 500 m² de bureaux). 150 personnes y travaillent quotidiennement, dont 56 ouvriers (magasiniers, monteurs, câbleurs), 61 techniciens (technico-commerciaux, études, logistique, administratifs...) et 25 agents de maîtrise, cadres et ingénieurs auxquels s'ajoutent désormais 30 agents commerciaux. Ce nouveau bâtiment vise à améliorer les conditions de travail, optimiser les flux et accroître l'efficacité de l'outil de production.

Expression de la Majorité

La jeunesse : l'une de nos priorités

Séjours, Créa'Sport, Oxyjeunes, soirs d'été, cette année encore nous proposons un large panel d'activités à destination des jeunes Chartrains avec le souci constant de répondre au mieux à leurs attentes et à celles de leurs parents. Cette période estivale est aussi l'occasion de faire un éclairage particulier sur la politique jeunesse que nous mettons en place depuis plusieurs années. Elle s'appuie sur des orientations éducatives fortes, traduites dans notre Projet Educatif Local (PEL).

Soucieux de ne jamais faire l'impasse sur les nouvelles habitudes des jeunes en matière de loisirs, nous avons mis en place une formule rajeunie des soirs d'été. Le contenu a été repensé pour privilégier la création d'événements en s'appuyant sur notre tissu associatif local. Cette formule renouvelée et bien sûr gratuite permettra d'accueillir nos jeunes au stade Remy Berranger en Juillet et Août de 20h à minuit. Elle s'adresse à tous ceux qui ne souhaiteraient pas ou ne pourraient pas intégrer d'autres activités. Est-il nécessaire de rappeler le rôle fondamental de ce type d'accueil dans la prévention des conduites à risques ?

L'an dernier, en matière d'action culturelle pour la jeunesse, nous avons mis en place un chantier international de bénévoles. Les comités de jumelages, les Compagnons Bâisseurs Bretagne, les services jeunesse et techniques de la ville ont très largement contribué à la réussite de ce projet. Il sera reconduit en août prochain et permettra à de jeunes Chartrains volontaires de s'ouvrir vers l'Europe et de vivre une expérience exceptionnelle où la fraternité, la tolérance et la solidarité retrouvent tout leur sens.

Par l'intermédiaire de nos structures jeunesse (PIJ et Igloo) les jeunes mineurs ont souvent exprimé leurs difficultés pour trouver des jobs d'été en raison de leur âge. Un groupe de travail, constitué d'élus et de directeurs de service, a travaillé sur l'Opération Argent de poche et décliné ses enjeux à l'échelon local. Cet été, 30 jeunes Chartrains de 16 et 17 ans bénéficieront de ce nouveau dispositif et percevront une indemnité en contrepartie de travaux réalisés dans la commune. Ils intégreront les équipes communales et un agent-tuteur les accompagnera dans leurs missions. En amont et conformément à la législation sociale, les jeunes bénéficie-

ront d'une formation à la sécurité dans le travail. Un groupe de pilotage se réunira en octobre pour faire un premier bilan et réfléchir à la façon dont ce dispositif peut évoluer.

Le mercredi 28 août, un temps fort de la jeunesse sera organisé à la piscine intercommunale de la Conterie : les Eau'lympiades. Sous l'impulsion des élus des douze communes membres du syndicat, les différents services jeunesse ont élaboré conjointement une série d'épreuves aquatiques en équipe. Elles permettront aux jeunes de nos différents territoires de se rencontrer de façon ludique et amicale.

Enfin, avec la fin d'année scolaire, ce sera l'heure du premier bilan pour notre nouveau dispositif d'engagement citoyen : Cap à Cité. Les jeunes s'invoqueront au Conseil municipal du 1^{er} juillet pour revenir sur les différentes rencontres qui ont été organisées de janvier à juin, puis présenter les projets sur lesquels ils souhaitent travailler de septembre à décembre.

Les élus de la Majorité

Le fleurissement 2013... C'est parti !



Le 31 mai dernier, Michel Desrez, adjoint à l'environnement et Philippe Bonnin, Maire de Chartres ont officiellement inauguré le fleurissement 2013 qui a pour thème "Une plante dans l'assiette"... De la crèche à la résidence de la Poterie, en passant par les écoles et les associations de jumelages, ils étaient tous rassemblés pour assister à l'inauguration. L'artiste Chocolatine, dans son spectacle «Papotage au potager» a enchanté les quelques 400 spectateurs de 18 mois à 100 ans. Un goûter de desserts aux légumes a conclu l'après-midi.

Au fil du printemps puis de l'été, les fruits et légumes vont envahir l'esplanade des Droits de l'Homme grâce à l'œuvre évolutive du sculpteur/plasticien Bruno Guihéneuf. Ne manquez pas de déambuler dans la ville pour découvrir toutes les réalisations (plaquettes disponibles en mairie, dans les commerces...).



Expression de l'Opposition

Le savoir-faire haut de gamme chartrain et les projets DS

Dans le contexte de crise économique que nous traversons et qui touche tout particulièrement le bassin de Rennes avec le site PSA de Chartres, il n'est pas inutile de rappeler ici une fois de plus le séisme que va à nouveau connaître le site industriel abrité par notre commune.

Avec l'adoption en comité central d'entreprise début mai du plan social, la disparition de 1 400 postes sur le site chartrain sur les 5 500 que compte aujourd'hui l'usine est confirmée. Dans le cadre de ce plan social, la Direction de PSA prévoit "d'absorber" les suppressions de postes annoncées par 400 départs dans le cadre de la mobilité interne, 400 reclassements dans le cadre de la ré-industrialisation du site, et 600 reclassements externes (dont 250 congés séniors). A eux seuls, ces chiffres qui donnent le vertige permettent à chacun de mesurer l'ampleur et la gravité de cette situation.

Le plan social prévoit effectivement la revitalisation du site industriel, par la création de nouveaux emplois sur le site. Toutefois, à ce jour, la réalité du nombre de postes offerts au titre de la ré-industrialisation du site de la Janais est tout autre. En effet, le projet le plus avancé, présenté par la SNCF pour la rénovation des rames de TGV ne propose que 80 postes ! Même si les estimations évoquées fin mai portent à 150 le nombre des propositions de reclassements, l'objectif de 400 est encore loin d'être atteint, d'autant que ces propositions concernent des postes à durée déterminée.

Quel gâchis, quelle déception pour notre bassin de vie et pour l'industrie de notre pays. Et cependant, dans le même temps, l'usine Toyota basée à Valenciennes, qui n'est toutefois pas totalement exempte de difficultés, démarre la production des Yaris destinées au marché américain avec un objectif de 25 000 unités par an. Ces véhicules sont pourtant fabriqués par des salariés disposant des mêmes compétences, dans le même environnement économique, avec les mêmes contraintes et leviers fiscaux et sociaux. Les réponses semblent donc bien être avant tout d'ordre industriel, technique, et commercial ; ce qui ajoute la colère à la déception, car pourquoi cela ne fonctionne pas pour PSA ? Pourquoi, par exemple, ne pas produire sur le site chartrain, qui détient le savoir faire nécessaire, les magnifiques et originaux projets DS6, DS7, DS8 et DS9, des véhicules haut de gamme d'exception ayant certainement capacité pour une fois à nous offrir des modèles français capables de rivaliser avec les classiques berlines allemandes ?

Du haut de notre rôle de conseillers municipaux, nous n'avons pas la prétention de détenir les solutions, mais notre but est de contribuer à informer tout un chacun sur les enjeux de proximité, et soutenir les salariés et leur famille, ainsi que l'engagement des acteurs locaux qui défendent ardemment la pérennité du site industriel de la Janais.

Les élus de la Minorité

À voir

Au Pôle Sud

■ **Wanted**
Pour la saison 2013/2014, si c'était VOUS qui deveniez l'énergie du Pôle Sud ? Alors... Que vous soyez, fille ou garçon, homme ou femme de 8 à 88 ans, nous vous donnons rendez-vous pour participer à une séance prises de vue le mercredi 12 juin de 17h à 20h au Pôle Sud.

Au Carré d'Art

■ **"Terres neuves"**
Photographies de Jérôme Sevrette
Jusqu'au 29 juin.

■ **"Photo club Chartrain"**
Expositions des photographies réalisées par les membres du photo-club de Chartres
Du 4 au 19 juillet.

À la Médiathèque

■ **Rendez-vous contes**
Mercredi 19 juin à 16h30
Pour les enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un adulte. Gratuit.

Réservation à la Médiathèque
Tél. 02 99 77 13 22
ou chartres.mediathèque@orange.fr

À côté

■ **A Bourgbarré**
Fête de l'Etang : animations, eau l'ympiades, expos, spectacle pyrotechnique...
Samedi 29 juin

■ **A Noyal-Châtillon sur Seiche**
Les 20 ans de la ville : rallye à vélo, parcours musical en ville, spectacle son et lumière, feu d'artifice. Repas champêtre suivi d'un Fest Deiz, expositions, jeu de Monopoly créé par les enfants du centre de loisirs, tables-rondes, temps musicaux, film de témoignages...
Les samedi 15 et dimanche 16 juin.
+ d'infos au 02 99 05 20 05.

■ **A Orgères**
Fête de la musique : concert, restauration, animations et artisanat...
Vendredi 28 juin à partir de 19h15.
Infos : 02 99 05 78 02
ou communication@orgeres.fr

■ **A Pont-Péan**
Balade contée et chantée par Xavier Lesèche et Mandragore pour découvrir la ville de manière conviviale.
Vendredi 28 juin, rdv à 20h, centre commercial les Genêts (2h de parcours).
Gratuit. Contact : 02 99 05 75 63

■ **La mine en fête** : randonnées pédestres, marché de producteurs, les Mineurs de la Galène, Fest-noz, braderie enfant, feu d'artifice...
Samedi 29 juin de 15h à minuit - Plus d'infos : Jean-Paul Cardin au 06 20 90 86 83 ou patrick.melou@wanadoo.fr

Noct'en Bulle

Un univers peuplé de voix d'ici et d'ailleurs

La Médiathèque vous invite à explorer les mille et une facettes de la nuit le mardi 11 juin prochain à partir de 17h. Pour tous les Chartrains du plus petit au plus grand, Noct'en bulle offre une déambulation drôle et surprenante dans un centre culturel métamorphosé aux couleurs de la nuit. Pour lire et rêver ensemble, venez voyager dans un monde peuplé d'histoires étranges dans une ambiance familiale et festive.

- **Des accessoires indispensables** : doudous, bonnet de nuit, robe de chambre, pantoufle, oreiller...
- **Des ateliers** : confection de drapaux imaginaires, signes avec bébé, maquillage à l'accueil, création de votre prénom en Japonais...
- **Des animations** : bulle Ciné, jeux de cartes magiques et phosphorescentes, installation numérique décalée, Hello hublot, lecture dos à dos, des lectures en français, anglais, allemand, roumain, polonais, patois Saint-Anthémois, Gallo...
- **Un spectacle** : Le voyage de M. Cornichon par la Compagnie Duchemin, à 18h30. Pour tous. Un voyage époustouflant qui nous amène en chanson du côté de la muraille de Chine au pays des cerfs-volants.
- **Des partenaires** : Lire et Faire Lire, Des mots pour le Dire, les Petits polyglottes, Dorothy Gouedard, Daniela Carasela Rusu, des bénévoles de la Médiathèque, restauration sur place proposée par l'association Génétique Chartraine...



Echos d'école... Jean Wiener

■ **Portes ouvertes**
L'école Jean Wiener ouvre ses portes du lundi 17 au samedi 29 juin. Pour assister à un cours ou rencontrer les professeurs, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

■ **Appel aux dons ou aux prêts d'instruments**
L'orchestre à l'école permet à des enfants de pratiquer un instrument dans un ensemble musical dont deux existent déjà, coordonnés par l'école Jean Wiener, à Saint-Jacques de la Lande et à Noyal-Châtillon sur Seiche. A la rentrée de septembre un orchestre à l'école s'ouvrira également à Chartres de Bretagne.

Quand le projet arrive à son terme (projet sur 2 ou sur 3 ans), les instruments sont confiés à de nouveaux enfants. Ceux qui souhaitent continuer peuvent intégrer les orchestres de l'école Jean Wiener, mais également l'orchestre d'harmonie de Chartres de Bretagne. Néanmoins, certaines familles ne peuvent pas

acquérir les instruments. C'est pourquoi l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener en appelle à la générosité des Chartrains. Peut-être avez-vous chez vous un instrument "qui dort", que vous souhaiteriez donner, louer ou prêter à ces jeunes musiciens... Les instruments recherchés : clarinette, flûte traversière, saxophone, trombone, trompette, tuba...

■ **Spectacle de danse les 28 et 29 juin**
Une année sur deux, un grand spectacle réunissant tous les élèves danseurs de l'école intercommunale musique et danse Jean Wiener est présenté au public, clôturant ainsi deux années de travail. Ainsi, près de 100 danseurs, en danse contemporaine de 5 ans à l'âge adulte, des groupes de danseurs hip-hop et modern' jazz se retrouvent à la Halle de La Conterie le vendredi 28 et samedi 29 juin, à 20h30. Le spectacle de cette année, baptisé "A ciel ouvert", se jouera des éléments de la nature comme l'eau, le vent, les nuages, les arcs en ciel, les saisons...



Expos à tous les étages !

Cette année, en raison des travaux prévus au centre culturel, la présentation des réalisations des ateliers artistiques du Pôle Sud prend une forme originale. Aux 1^{er} et 2nd étages du bâtiment des pratiques artistiques (ancien bâtiment des associations), les Chartrains pourront déambuler dans les ateliers utilisés toute l'année par les élèves et découvrir les différentes créations. Chaque atelier présente un projet spécifique pour l'occasion. Le public sera accueilli par les enseignants et les élèves.

- **L'atelier poterie adulte conduit par Jean-René Marrec** travaille sur le thème de la chaussure. Sans autre contrainte que le thème lui-même, "Chaussure" est donc un prétexte à la réalisation de deux pièces de céramique entre réel et fantasque, en utilisant technique et matière au choix.
- **L'atelier arts plastiques enfants de Gwenaëlle Rébillard** propose un "Polar in situ" : des travaux réalisés pour le lieu, en fonction des murs, des portes, des fenêtres, des couloirs, des espaces de l'atelier, à découvrir en déambulation.
- **Les ateliers théâtre enfants et ados menés par Angèle Maleyre et Morien Nolot** proposent des pièces courtes dans l'après-midi du samedi 29 juin dans la salle des pratiques collectives, ainsi que des travaux photos et vidéos visibles les deux jours.
- **Les ateliers peinture adulte de Christian Chatel** présentent "Textes et peintures - Peintures et textes" mené en collaboration avec l'association chartreuse "Des mots pour le dire".

■ **Samedi 29 et dimanche 30 juin de 14h à 18h.**
Accès libre. Salles Botticelli, Gauguin, Becket et Camille Claudel, bâtiment des pratiques artistiques du centre culturel Pôle Sud.



■ **Infos et inscriptions auprès de l'Ecole Jean Wiener au 02 99 41 35 18 ou à ecolejeanwiener@orange.fr**
Site internet
ecolejeanwiener.wordpress.com

■ De l'autre côté du Rhin

Une délégation chartraine composée d'élus et de membres de l'association Chartres Hassmersheim a séjourné en Allemagne du 8 au 12 mai dernier. Une occasion de consolider les liens d'amitiés qui unissent Chartres de Bretagne et la ville d'Hassmersheim. L'Arbre de l'amitié a d'ailleurs été planté à l'occasion de cette nouvelle rencontre par les Maires des deux communes jumelées : Marcus Dietrich et Philippe Bonnin et les présidents des Comités de Jumelages : Monique Von Helmstatt et Gilles Houis.



Par le hublot...

Les infos de la Piscine de La Conterie

■ Piscine intercommunale de La Conterie ■ 2, rue Léo Lagrange ■ Tél. 02 99 77 47 99 ■ Site internet : www.piscineconterie.fr ■ Courriel : piscine.conterie@fr.oleane.com



■ Les inscriptions de A... à L

Chaque année, la piscine de La Conterie propose des activités aquatiques aux habitants des 12 communes du syndicat, en priorité. Ainsi, 870 places sont disponibles en cours d'aquagym sur 29 créneaux, 148 places en cours de natation adultes sur 14 cours et 37 cours de natation enfant pour environ 450 enfants.

Depuis quelques années, les difficultés rencontrées par les usagers de la piscine ont incité la direction à étudier de nouvelles modalités d'inscriptions aux activités de l'année. Ainsi, pour la rentrée 2013/2014, c'est une nouvelle formule, plus simple et équilibrée qui est proposée aux usagers.

Suivez le guide

Que ce soit pour une inscription ou une ré-inscription, les dossiers sont à retirer à la Piscine entre le jeudi 13 et le mercredi 19 juin ou bien sur le site www.piscineconterie.fr. Ensuite, les dossiers remplis et complets (justificatif de domicile + certificat médical) sont à remettre, lors des journées d'inscriptions, à la piscine. Afin d'éviter des files d'attente et des réveils matinaux, un système de tirage au sort des lettres de l'alphabet a été mis en place. La première lettre de votre nom de famille détermine votre journée d'inscription selon le tableau suivant :

Première lettre du nom de famille	Jour d'inscription	Bon à savoir... sont prioritaires pour une réinscription
■ A - E - N - P - S ou T	mercredi 26 juin	. Les usagers ayant été assidus aux activités aquagym (plus de 80 % des séances). . Les enfants de l'école de natation inscrits en débutant en 2012/2013.
■ D - H - J - O - U ou X	jeudi 27 juin	
■ B - Q ou Z	vendredi 28 juin	
■ G ou R	samedi 29 juin	
■ M - T ou Y	dimanche 30 juin	
■ C - F - K - V ou W	lundi 1 ^{er} juillet	
■ I ou L	mardi 2 juillet	

De 8h00 à 19h00 (sauf le dimanche 30/06, de 8h00 à 12h00).

■ La piscine se refait une beauté

Si l'eau de la piscine intercommunale de La Conterie est traitée 24h/24, une vidange accompagnée d'un nettoyage complet des bassins, des filtres et des tuyaux est indispensable au moins deux fois dans l'année. L'équipement doit donc fermer ses portes pendant quelques jours. A cette occasion, d'importants travaux de rénovation des joints de carrelage des bassins et des plages seront réalisés. La structure sera fermée au public du 24 juin au 4 juillet inclus.

■ Le Gala de synchro

Energie musculaire, force cardio-respiratoire, concentration, la nage synchronisée exige également grâce et élégance. Elles sont 27 jeunes filles entraînées depuis des mois par Béatrice Lepretre et Fanny Remaux, deux éducatrices sportives de la Piscine de La Conterie. Elles présentent le travail de toute une année lors d'un grand gala de natation synchronisée le 21 juin à 20h30. Entrée gratuite mais jauge limitée à 250 personnes.



■ Gala de natation synchronisée le vendredi 21 juin à 20h30.



Les secrets de la batte



Le Comité Départemental de Baseball souhaite créer un club à Chartres. Pour découvrir la discipline, un créneau gratuit et ouvert à tous est proposé tous les mardis de 17h30 à 19h à l'ensemble sportif Rémy Berranger. Les séances sont assurées par un Educateur sportif professionnel du comité départemental et le matériel est prêté. Les enfants souhaitant s'initier doivent prévoir une tenue de sport.

Infos et inscriptions : d'Alexandre Hubert au 06 48 36 11 72.

Dans les écoles

■ Portes ouvertes à Brocéliande

Les enfants scolarisés pour la première fois en septembre prochain et leurs parents sont invités

Mardi 11 juin de 18h à 19h30 à l'école maternelle Brocéliande, Infos au 02 99 41 27 01.

■ Fêtes des écoles

- . Ecole Maternelle Brocéliande et Primaire Auditoire
Samedi 22 juin - Allée des Tennis.
- . Ecole Sainte-Marie
Dimanche 23 juin - Allée des Tennis.



A Arzal

Des vacances au grand air !



Du 22 au 26 avril, la Vilaine s'est fait la Belle ! La ville de Chartres de Bretagne proposait un séjour à Arzal. Une vingtaine de Chartrains entre 7 et 12 ans a séjourné dans

un centre d'accueil de 8 hectares sur les rives de la Vilaine, aux pieds du port de plaisance et de pêche d'Arzal, dans le Morbihan. Ils ont découvert le barrage, l'Estuaire et sa passe à pois-

sons migrateurs, le port et les plages. Entre pêche à pied, fabrication de cerfs-volants, nœuds marins, balade et veillée contée, ce séjour aura marqué les esprits !

